



297

NUMÉRO

Jeudi 3 avril 2008

NOTES D'IÉNA

INFORMATIONS DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

QUELLES SOLIDARITÉS EUROPÉENNES FAUT-IL RENFORCER FACE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION ?

RAPPORTEURE :**ANNE CUILLÉ**

AU NOM DE LA SECTION
DES RELATIONS EXTÉRIEURES
PRÉSIDIÉE PAR
JEAN-CLAUDE PASTY

La page institutionnelle est en train de se refermer mais l'urgence à conférer un élan renouvelé à l'Union européenne reste toujours d'actualité. Décideurs politiques et sociétés civiles doivent se retrouver pour une mobilisation de toutes les énergies autour d'un projet collectif refondé, mobilisateur et plus solidaire. Tel est le sens des propositions formulées dans le présent avis qui a résolument pris le parti d'une Europe tournée vers l'avenir et pleinement inscrite dans la mondialisation.

**Assemblée plénière
des 8 et 9 avril 2008**

Avertissement : cette note d'Iéna présente le projet d'avis qui sera examiné par l'assemblée plénière des 8 et 9 avril 2008

I - RECRÉER UNE AMBITION EUROPÉENNE FACE À LA MONDIALISATION

A - LE MANQUE DE SOUFFLE ACTUEL

Force est de constater que la foi en l'Europe s'est affaiblie. Les politiques, qui devraient placer l'Europe au cœur de leurs discours ou de leurs actes, sont au contraire trop souvent en retrait, voire instrumentalisent les questions européennes à d'autres fins. Les entreprises dessinent désormais de plus en plus des stratégies de conquête à l'échelle du monde. Quant aux syndicats européens, l'écho de leurs débats est amoindri par l'hétérogénéité du contexte national dans lequel ils évoluent. Enfin, les sociétés civiles restent encore insuffisamment entendues.

B - LA FORTE PRESSION DE LA MONDIALISATION

Malgré un recentrage de la stratégie de Lisbonne, le chemin à parcourir pour peser davantage dans l'économie reste encore long. De surcroît, ce constat en demi-teinte pourrait s'assombrir, au cours des prochaines années, avec le vieillissement démographique de l'Europe, sa dépendance énergétique et son retard préoccupant dans les domaines scientifiques et technologiques.

II - REDONNER UN VRAI CONTENU AU PROJET EUROPÉEN

Réinvestir dans des politiques européennes concrètes et dynamiques est nécessaire mais l'Europe doit d'abord refaire rêver.

A - RETROUVER UNE ENVIE COLLECTIVE D'EUROPE

1. Redonner toute sa signification au projet européen, c'est se tourner vers les citoyens. Mais, pour cela, **il est primordial que les décideurs politiques se repositionnent en première ligne. À eux, dans un contexte mondial en pleine mutation, de porter un message de conviction sur l'impérieuse nécessité de bâtir une Europe forte.**

2. **L'Union européenne doit devenir plus prégnante, plus concrète. À cette fin, les élections européennes doivent en particulier devenir le temps fort de l'Union, un rendez-vous bien entendu tenu le même jour dans tous les pays et dont chaque citoyen se sente acteur.**

3. **Cantonné à moins de 1 % du PIB de l'Europe, le budget européen peut difficilement être un catalyseur de croissance et de cohésion de son territoire.** Parce qu'il doit être par excellence l'expression même de la solidarité européenne, notre Assemblée prône, à échéance de 10 ans, une augmentation progressive de son montant.

4. Enfin, il est essentiel que **la politique de communication soit repensée.** À l'Union européenne de dessiner le cadre d'ensemble ; aux États ensuite de prendre le relais et de « vendre » l'Union européenne dans sa quotidienneté.

B – RÉINVESTIR DANS DES STRATÉGIES MOBILISATRICES

1. **Doper l'économie européenne en conjuguant consolidation du marché intérieur, cohésion sociale et développement durable, telle est, pour le Conseil économique et social, la priorité.**

1.1. **En ce qui concerne le marché intérieur, son processus de consolidation s'est ralenti.**

Les freins à l'ouverture à la concurrence, les entraves persistantes à l'activité des PME ainsi qu'à la mobilité des travailleurs témoignent de cet essoufflement. Mais le Conseil économique et social estime que des avancées sont possibles. Ainsi, **la recherche d'une meilleure coordination entre systèmes de sécurité sociale ainsi qu'en matière de transférabilité des droits à retraite et de validation des qualifications et des compétences, la création d'un statut de société privée européenne adapté aux PME ou encore la mise en place d'instruments plus aboutis en faveur de la protection des consommateurs** sont autant d'objectifs qui n'apparaissent pas hors de portée.

1.2. **La poursuite de la réforme économique et le raffermissement de la croissance sont par ailleurs indissociables de l'édification d'une Europe résolument sociale et soucieuse de la préservation de l'environnement**

Sur le premier volet, le temps est venu de traduire en actes la notion de fléxisécurité dans un ensemble reflétant **un bon équilibre entre flexibilité et sécurité.** Dans un même continuum, il conviendrait également de **redéfinir, en lien avec les partenaires sociaux, un agenda social ambitieux.** Mais à plus long terme, c'est bien à l'élaboration de principes généraux sur des thématiques telle que l'obligation d'un salaire minimum que l'Europe devra s'atteler.

Sur le second volet, notre assemblée réitère la nécessité de **développer un modèle de croissance respectueux de l'environnement** qui suppose toutefois des politiques normatives ou d'encouragement fiscal accompagnées d'investissements publics et privés à la mesure des enjeux.

2. **Se doter d'une PAC assurant la souveraineté alimentaire et conjuguant la compétitivité, la qualité des productions et la préservation du milieu**

L'avenir de cette politique constitue un défi stratégique. Il lui faut donc continuer à adapter ses mécanismes d'intervention sur les marchés et par ailleurs, accroître ses efforts dans le domaine de l'innovation.

3. Favoriser la mise en place de politiques qui soient l'expression de préoccupations communes à tous les Européens.

L'Europe n'a pas vocation à être un acteur lointain pour les citoyens. Bien au contraire, elle doit savoir impulser des politiques qui soient de nature à leur redonner confiance.

3.1. **Le développement de grands projets structurants dans le domaine des transports et des télécommunications** s'inscrit dans le sillage de ces attentes et on ne peut que se prononcer pour leur amplification.

3.2. De même, s'il est un domaine où l'Europe doit répondre présente, c'est bien celui des attentes en matière de sécurité des citoyens et ce, dans deux directions : **définition d'une politique plus visible de lutte contre le terrorisme ; recherche d'une plus grande opérationnalité dans la lutte contre toutes les formes de criminalité** par le renforcement des moyens d'Eurojust et de Frontex.

3.3. L'Europe passe aussi par la **protection et la promotion de la diversité culturelle**. Le CES émet le vœu que le troisième pilier de « l'agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation » soit pleinement mis en œuvre et il soutient le projet de création d'une bibliothèque numérique européenne.

3.4. L'Europe doit par ailleurs faire montre d'un volontarisme décuplé pour **rattraper son retard en matière de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation**. Dans cette perspective, **la mise en place du processus de Bologne, l'édification de véritables « pôles d'excellence » ou encore le développement de la mobilité des personnes et du transfert des connaissances doivent être accélérés**.

3.5. Enfin, face à la problématique du renouvellement des générations, le CES souligne la nécessité pour **l'Union de se doter d'une vision politique globale des migrations, qui intègre tout à la fois l'immigration légale, l'immigration illégale, mais aussi les questions liées à l'intégration des migrants et à la coopération avec leurs pays d'origine**.

III - FAIRE DE L'UE UN ACTEUR D'INFLUENCE SUR LA SCÈNE MONDIALE

À ce jour, l'Union européenne demeure un acteur partiel sur la scène internationale. La priorité est donc qu'elle parvienne à gérer son hétérogénéité, ses différences pour dégager des compromis autour de préférences collectives. En effet, **le meilleur levier d'action que l'Union européenne pourrait utiliser, serait l'identification d'intérêts convergents et la détermination d'une vision commune**.

1. Dessiner un espace de solidarité sur l'ensemble du continent européen

C'est d'abord sur ce continent que se joue la crédibilité d'une Union plus soudée et, en premier lieu, dans **la région des Balkans occidentaux**. En second lieu, il lui faut, avec **la Russie**, renouer les fils du dialogue afin de rétablir un climat de confiance et de parvenir à la **conclusion** avec ce pays **d'un nouvel accord-cadre de coopération plus ambitieux** que celui paraphé en 1995. Enfin, elle ne peut faire l'économie de **repenser sa politique européenne de voisinage** pour arrimer les pays de cette zone à l'espace européen.

2. Exister sur l'échiquier mondial

2.1. Premier contributeur pour le montant de son aide au développement, c'est d'abord sur son flanc Sud, en direction du Maghreb et de l'Afrique, que l'Union européenne doit témoigner de sa capacité à s'unir pour une refondation de ses relations avec cette partie du monde.

Le **Processus de Barcelone** n'est parvenu ni à instaurer un dialogue politique structuré, ni à initier un début d'intégration entre pays du Maghreb. C'est un regard renouvelé qu'il faut porter sur cette région et le projet d'Union pour la Méditerranée a, selon le Conseil économique et social, le mérite de replacer le sujet au cœur du débat.

La reconfiguration des relations euro-africaines se pose avec la même acuité. Qu'il s'agisse de la mise en œuvre des Objectifs de Développement du Millénaire, des négociations en cours sur les Accords de Partenariat Économique ou de la mise en œuvre d'une stratégie commune redéfinie UE/Afrique, il en va effectivement de la crédibilité du message de l'Europe

2.2. Au-delà de liens tissés de longue date entre les États-Unis et l'Union européenne, la relation transatlantique reste par trop limitée à des priorités de court terme. **Seule une Europe politiquement unie, économiquement, militairement et scientifiquement forte sera en mesure de modifier l'actuel rapport de force**.

2.3. Les nouveaux enjeux auxquels notre planète est confrontée militent en faveur d'un remodelage des modes d'exercice de la gouvernance mondiale. L'Union européenne est, à ce jour, l'exemple le plus achevé d'une expérience régionale d'intégration. **Le CES considère que c'est sur cet acquis et selon une démarche empreinte de réalisme et de pragmatisme, que l'Union doit capitaliser pour promouvoir, sur la scène internationale, le développement de l'action collective**.

Une première étape très positive en cette direction, et l'Union devrait à cet égard en être le **plus ardent promoteur, serait de prendre acte de l'ouverture informelle des réunions du G8 à des chefs d'État ou de gouvernement de pays émergents et de pays pauvres et de transformer ce forum en G13**.

De même, les engagements forts pris au niveau international par l'Union européenne, en ce qui concerne la protection de l'environnement la désignent tout naturellement pour être à la tête du combat en faveur de la **mise en place d'une organisation mondiale de l'environnement.**

Reste que l'Union européenne ne pourra peser de son juste poids dans la gouvernance mondiale sans être elle-même porteuse d'un message plus audible sur la légitimité du multilatéralisme pour introduire plus de prévisibilité dans le jeu des acteurs. Aussi, doit-elle prendre ou reprendre l'initiative sur plusieurs thématiques. Face aux désordres dans les domaines monétaire et financier, **elle ne peut désormais plus faire l'économie de se poser la question majeure mais toujours éludée ou reportée de la révision de son mode de représentation au sein des institutions financières.** Le temps n'est-il pas venu, à l'aune de ces turbulences, de s'interroger sur l'opportunité d'une **représentation une et unique ?**

Tout aussi pressant pour l'Union européenne est de se positionner clairement face aux fonds souverains et de se donner des lignes de défense déclinées autour des principes de gouvernance et de transparence.

En ce qui concerne les négociations commerciales au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union européenne doit proposer d'élargir, au-delà des aspects tarifaires, les discussions à d'autres thèmes. **L'Union européenne peut, sous cet angle, être porteuse d'un message fort en faveur d'une meilleure régulation du commerce international.**

L'OMC doit demeurer, en priorité, le forum pour conduire sans naïveté une politique offensive conjuguant d'un côté ouverture et concurrence équitable, de l'autre, protection énergique de ses intérêts. Reste que face au piétinement des négociations en cours ne laissant guère augurer à brève échéance d'une issue, il est essentiel **d'encourager en parallèle la conclusion d'accords commerciaux ou de partenariat avec les pays et ensembles régionaux à fort potentiel de croissance.** Loin de se contrarier, **démarches multilatérales et bilatérales peuvent utilement se compléter pour préparer l'avenir.**

*

* *

Le projet de relance de l'Union européenne ne peut que s'inscrire dans la mondialisation et l'Europe est à cet égard loin d'être dépourvue d'atouts. À elle, de savoir les exploiter, de savoir en tirer le meilleur parti. C'est en allant dans la même direction et en mobilisant toutes les énergies autour d'une envie collective d'Europe retrouvée et d'un projet refondé que l'Union européenne sera, sur la scène internationale, un acteur influent et écouté.

Anne CUILLE

née le 28 décembre 1942
à PARIS (9ème)



FONCTIONS AU CES

- membre du groupe des Personnalités qualifiées
- membre de la section des relations extérieures
- vice-présidente de la section des relations extérieures

DIPLÔMES

- licenciée es lettres
- ancienne élève de l'École nationale d'administration

FONCTION

- retraitée du ministère de l'Intérieur

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

- directeur adjoint du Cabinet du Maire de Paris
- directeur général du Crédit municipal
- directeur général de la Tour Eiffel

DECORATIONS

- Palmes académiques
- Chevalier de l'Ordre national du mérite
- Officier de la Légion d'honneur

